

Compte rendu EK

Restitution du débat qui s'est tenu au lycée Les Eucalyptus le vendredi 12 décembre et le samedi 14 décembre 2003, dans le cadre du débat national sur l'avenir de l'Ecole.

Débat national sur l'avenir de l'Ecole.

Synthèse des réunions tenues au Lycée des sciences appliquées aux métiers de l'industrie, « Les Eucalyptus », avenue des Eucalyptus, 06200 Nice.

Six sujets prospectifs avaient été choisis parmi les vingt-deux proposés, et, initialement, trois devaient être traités dans une salle, les trois autres dans une autre. L'assistance réduite dans l'une des deux salles a conduit à fondre les deux groupes en un seul au bout d'un bref moment.

Les modalités de choix des six sujets ont fait l'objet de contestations sur lesquelles il ne semble pas nécessaire de s'étendre dans cette synthèse. On se borne donc à les mentionner.

Plutôt que de retracer les débats dans leurs détails, il a semblé préférable d'en dégager les lignes de force pour rendre plus exploitable cette contribution.

1er sujet : Quelles doivent être les missions de l'Ecole, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

On a commencé par observer que, s'il y avait eu des changements depuis Jules Ferry, la mission fondamentale qu'il assignait à l'Ecole, lire, écrire, compter, demeurer inchangée.

Il a été rappelé que l'existence de l'Europe modifiait quelque peu le paysage, et la nécessité d'y préparer les élèves impliquait qu'on fasse tout pour **améliorer l'enseignement des langues vivantes y compris le français**, condition préalable à tout apprentissage d'une autre langue pour ceux des élèves qui ne sont pas originaire d'une famille dont le français est la langue. On a suggéré, en particulier, à l'exemple de ce qui se fait dans d'autres pays européens, que les émissions de télévision d'origine étrangère soient systématiquement diffusées en version originale sous-titrée pour familiariser au plus tôt les oreilles des enfants aux langues étrangères.

La **mission d'éducation** de l'Ecole a été ensuite abordée. En dépit d'une ignorance inattendue manifestée parfois sur la mission éducative qui figure expressément dans les statuts des professeurs, un très large consensus s'est très

vite établi pour souligner que, par le comportement exigé des élèves en classe et dans l'établissement, l'Ecole était un lieu d'éducation privilégié. Elle se devait de compenser éventuellement les défaillances des parents qui s'expliquent par de facteurs sociaux multiples, de sorte qu'ils ne sont pas toujours en mesure d'assumer convenablement leur rôle éducatif.

La difficulté de la mission d'éducation de l'Ecole tient en partie au rôle détestable joué par les médias qui ruinent les efforts déployés par les maîtres pour inculquer aux élèves des valeurs. Celles-ci sont bafouées et méprisées à longueur d'émissions et l'Ecole apparaît ainsi comme un monde rêvé qui n'aurait qu'un rapport lointain avec le monde réel, celui de l'égoïsme et de la loi de la jungle.

Former est également une mission essentielle de l'Ecole, c'est à dire préparer à l'insertion dans la vie active. C'est d'ailleurs une mission explicitement donnée dans la loi d'orientation. La formation doit être complète : **professionnelle**, en développant particulièrement l'adaptabilité, pour permettre les évolutions dont on sait bien qu'elles sont inéluctables ; **générale**, pour faciliter l'intégration dans une société complexe et mouvante. La formation continue, par le biais des Greta dont le rôle est essentiel, permet les adaptations locales aux besoins des entreprises. Cet aspect de ce qui se fait aujourd'hui dans l'Education nationale a été très clairement souligné.

Des regrets ont été formulés à propos de la **Validation des acquis** : les salariés paraissent insuffisamment informés des possibilités qu'elle leur offre et une campagne de communication sur ce thème serait très utile, surtout si elle s'accompagnait d'une simplification des procédures de validation qui déconcertent ceux qui les mettent en œuvre.

On a regretté également que les **passerelles** entre les diverses filières soient à la fois insuffisantes et mal connues .

La question de la **laïcité** a été abordée. Un consensus clair s'est exprimé pour maintenir la laïcité dans les établissements scolaires et, afin d'éviter une coupure avec le passé de notre culture, on a rappelé qu'il ne fallait pas négliger les possibilités offertes par les programmes en vigueur pour présenter aux élèves ce que sont les grandes religions dans le monde.

Sur la **réduction des inégalités sociales**, des opinions diverses ont été émises, mais un consensus clair s'est exprimé « **pour qu'on donne plus à ceux qui ont moins** », à l'image de ce qui se fait dans les Zones d'éducation prioritaires.

Deux priorités pour l'Ecole ont émergé des discussions sur le thème indiqué plus haut :

- Les missions de l'Ecole se multiplient inévitablement en raison de l'évolution de notre société. Il est inévitable que l'Ecole les assume, c'est pour elle un devoir. Il serait juste que l'investissement considérable des professeurs dans l'accomplissement de ces missions soit mieux reconnu et que la formation donnée pour s'en acquitter soit améliorée, voire instituée.
- Les lacunes de l'information devraient être comblées : les parents d'élèves ignorent toujours que le lycée professionnel n'est plus l'impasse qu'il était il y a trente ans et n'acceptent cette orientation qu'en désespoir de cause. Les possibilités offertes par la validation des acquis sont encore trop mal connues des salariés, bénéficiaires potentiels.

2ème sujet : Comment préparer et organiser l'entrée dans le supérieur ?

Bien qu'on ait assuré que le système marchait si bien qu'il n'y avait rien à changer, des constatations et des propositions ont été formulées qui ont pour le moins nuancé cette déclaration préalable.

On a suggéré de donner plus d'autonomie aux élèves du secondaire, pour mieux les préparer à la liberté que leur laisse le supérieur et qu'ils ne sont pas toujours à même d'assumer.

Les échecs dans le supérieur sont en partie la conséquence de l'orientation qui conduit au baccalauréat, dans des filières encombrées, des élèves qui n'ont pas les aptitudes requises pour des études supérieures longues.

On a surtout souligné que, si l'enseignement secondaire avait considérablement amélioré ses méthodes pédagogiques pour s'adapter à la démocratisation, le supérieur, trop souvent, est demeuré fidèle au cours magistral. Contrairement au secondaire qui s'efforce de tirer le meilleur parti des élèves qu'il reçoit, le supérieur attend des élèves qu'ils se hissent au niveau qu'il vise et qui, du reste, lui est imposé de l'extérieur par les progrès des connaissances scientifiques.

Un parent d'élève et d'étudiant a tenu à faire remarquer que des tentatives sont déjà engagées dans les universités, qui vont dans le sens souhaité, comme les Instituts universitaires professionnalisés.

On s'est interrogé enfin sur le bien fondé de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans. Faciliter la découverte du monde, peut-être celui du travail, ouvrirait des esprits qui rejettent en bloc l'Ecole. Des expériences de ce type se feraient dans certains pays nordiques avec des conséquences très positives.

Propositions :

- **Mieux préparer les élèves à l'autonomie**
- **Rendre l'orientation plus efficace**
- **Suggérer aux Universitaires d'adapter leur pédagogie aux nouveaux étudiants**

3^{ème} sujet : Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?

Bien que les élèves doivent, dès la cinquième au Collège, commencer à former un projet professionnel personnel, à 16 ou 17 ans, ils ne savent pas quoi faire.

Des initiatives ont déjà été prises pour mieux faire connaître les métiers dans leur réalité, mais elles sont loin de suffire parce que l'image d'un certain nombre d'entre eux, encore profondément marquée par la littérature du XIX^{ème} siècle et par le cinéma, demeure extrêmement négative. Qu'il s'agisse de la santé, du bâtiment, de l'hôtellerie, de l'industrie, le monde économique peine à pourvoir des emplois, alors que des jeunes sont au chômage.

Des visites en entreprises permettraient de corriger ce déficit d'image.

- **Propositions :**
- **Organiser des stages en entreprises à l'intention de tous les professeurs en formation dans les I.U.F.M, afin qu'ils soient moins ignorants du monde économique dans lequel leurs élèves devront s'insérer.**
- **Faire visiter par tous les professeurs en formation les lycées techniques et professionnels vers lesquels ils sont susceptibles d'orienter leurs élèves.**
- **Organiser une campagne nationale d'information pour orienter les jeunes, y compris les jeunes filles, vers les métiers porteurs d'emploi, comme l'armée, par exemple, a su le faire.**

N°4 Faut-il partager autrement l'Education entre jeunesse et âge adulte et impliquer davantage le monde du travail ?

Tout en conservant l'âge de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans, le **principe de l'alternance** (sur l'exemple existant des contrats de qualifications et de l'apprentissage) devrait être développé dès la cinquième. Il semble avoir démontré son efficacité en formation continue sur des élèves en échec en formation initiale, et redonner du sens à l'apprentissage.

L'assemblée propose également d'assortir l'entrée dans de tels dispositifs *d'une incitation financière*, sous forme de bourse, assortie d'une obligation d'assiduité.

Néanmoins, les participants, aussi bien les professeurs que parents d'élèves, insistent sur l'orientation dans ces dispositifs « alternance » *basée sur le volontariat* des élèves qui y entreront. Il ne doit en aucun cas s'agir d'une voie de relégation.

Un travail en profondeur avec des entreprises partenaires pour l'accueil de ces jeunes est par ailleurs jugé indispensable.

En ce qui concerne la formation tout au long de la vie, la durée dont bénéficie un adulte sorti du système scolaire semble trop courte.

Les mesures comme la VAE gagnent à être mieux connues . un effort d'information semble nécessaire, notamment pour des diplômes infra Bac.

Le système de formation continue devrait permettre à une personne sortie du système scolaire sans qualification de pouvoir reprendre une formation professionnelle à un moment de sa vie.

N° 7 Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?

Pour rehausser l'image de la voie professionnelle, les participants préconisent **d'améliorer les procédures d'affectation.**

Il est nécessaire de **renforcer la coopération entre l'École et l'Entreprise**, en multipliant notamment les échanges entre professionnels et les élèves :

Inviter des parents en tant que professionnels, des chefs d'entreprises et des professionnels qui témoignent de leur parcours de réussite, grâce à la voie professionnelle.

Toutes les opérations de communication entre parents, professionnels, et lycées doivent être développées et favorisées : journées portes ouvertes, carrefour des métiers, salons d'orientation

L'assemblée préconise également l'introduction dès le collège d'**une culture manuelle pour tous**.

L'intelligence manuelle des élève doit être développée, et valorisée.

A la question « faut il faire appel à des artisans , ouvriers, techniciens, pour enseigner en lycée professionnel » ? l'assemblée répond que : **l'enseignement doit être réservé à des personnels de l'Education Nationale, et l'intervention de professionnels doit rester au niveau ponctuel, ciblé, et être cadrée.**

A cette condition, les interventions des professionnels sont enrichissantes et stimulantes pour les élèves.

N°8 Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

- Un travail sur les **rythmes scolaires** semble s'imposer pour les parents d'élèves comme les enseignants.

Il s'agit à la fois d'une **réorganisation des rythmes annuels** (les mois de mai et juin sont tronqués du fait de l'organisation des examens) **et des horaires**.

Si l'on compare notre système éducatif avec celui des pays européens voisins, il apparaît que les horaires de cours des élèves français sont tres lourds. Cause de fatigue et de manque d'efficacité, le nombre d'heures de cours dans la journée gagnerait à être réduit

Un système, permettant de **favoriser les études encadrées** par des enseignants doit être proposé . Des dispositifs d'aides individualisées sont à multiplier au sein de l'établissement, ainsi que les lieux de ressources : CDI, etc..

D'une manière générale, le travail personnel doit être encouragé, et du temps dégagé pour le réaliser.

L'équipe pédagogique est la seule à même d'identifier les élèves ayant besoin d'études encadrées de ceux qui pourront en être dispensés.

- Il apparaît que les **itinéraires de découvertes, les projets pluridisciplinaires et les recherches documentaires, sont à encourager**, dans la mesure où ils permettent une plus grande implication de l'élève.
- **Multimédia et informatique** sont des supports et des outils, intéressants et dont la maîtrise est incontournable, mais non des buts .
- **Le redoublement** n'apparaît profitable à l'élève que dans la mesure où il s'accompagne d'une prise de conscience et d'une volonté de saisir cette deuxième chance.

Les participants ont évoqué l'effet négatif sur la motivation de certains parcours diplômés qui ne s'assortissent pas de réussite sociale, voire de « chômeurs diplômés ». La question qui se pose est la suivante :

Faut-il limiter le nombre d'étudiants à l'entrée de certaines facultés dont les débouchés, en terme d'emploi, sont incertains ?

N°4 Faut-il partager autrement l'Éducation entre jeunesse et âge adulte et impliquer davantage le monde du travail ?

Tout en conservant l'âge de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans, le **principe de l'alternance** (sur l'exemple existant des contrats de qualifications et de l'apprentissage) devrait être développé dès la cinquième. Il semble avoir démontré son efficacité en formation continue sur des élèves en échec en formation initiale, et redonner du sens à l'apprentissage.

L'assemblée propose également d'assortir l'entrée dans de tels dispositifs *d'une incitation financière*, sous forme de bourse, assortie d'une obligation d'assiduité.

Néanmoins, les participants, aussi bien les professeurs que parents d'élèves, insistent sur l'orientation dans ces dispositifs

« alternance » *basée sur le volontariat* des élèves qui y entreront.

Il ne doit en aucun cas s'agir d'une voie de relégation.

Un travail en profondeur avec des entreprises partenaires pour l'accueil de ces jeunes est par ailleurs jugé indispensable.

En ce qui concerne la formation tout au long de la vie, la durée dont bénéficie un adulte sorti du système scolaire semble trop courte.

Les mesures comme la VAE gagnent à être mieux connues . un effort d'information semble nécessaire, notamment pour des diplômés infra Bac.

Le système de formation continue devrait permettre à une personne sortie du système scolaire sans qualification de pouvoir reprendre une formation professionnelle à un moment de sa vie.